

# DEMANDE DE PUBLICATION D'UNE FICHE DE POSTE (FORMULAIRE DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE)

Se référer aux éléments de procédure relatifs à la diffusion des postes, aux mutations  
et aux recrutements en vigueur à la DGPA

Pour que votre demande puisse être traitée, **il est impératif que toutes les rubriques de ce formulaire  
soient dûment complétées** par le responsable RH de la structure concernée.

Seul le contenu de la fiche de poste sera publié sur la PEP (les 2 pages suivantes du formulaire).

Le formulaire dûment complété, doit être envoyé à [alain.berodier@culture.gouv.fr](mailto:alain.berodier@culture.gouv.fr)

Tous les postes sont ouverts à la mutation.

**Merci de préciser la catégorie de concours que vous souhaiteriez ouvrir si la mutation est infructueuse :**

Catégorie 1       Catégorie 2

**Support budgétaire du poste (Titre 2 : EC) :**

*Renseigner l'encart ci-dessous :*

- Titulaire PR
-

**Motivation de la demande :**

*Renseigner l'encart ci-dessous :*

- <b><i>Ne pas oublier de renseigner le nom du précédent titulaire du poste, son corps, le motif et la date de son départ</i></b>
- Remplacement suite à départ à la retraite en septembre 2023 de Grégoire Chelkoff, professeur HDR dans le champ STA CIMA

**Situation des effectifs au sein de la structure concernée :**

*Renseigner l'encart ci-dessous :*

- <b>Effectifs réels (à date):</b>
-
- <b>Départs de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :</b>
- Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur départ :
-
- <b>Arrivées de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :</b>
- Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur arrivée :
-
- <b>Le cas échéant, nom des agents absents et motif de l'absence :</b>
- Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur absence :
-

**MERCI DE REMPLIR LES INFORMATIONS DEMANDEES DANS CHAQUE CHAMP ET DE RESPECTER LE NOMBRE DE CARACTERES MAXIMUM (ESPACES COMPRIS) PAR CHAMP.**

**NOTA BENE : TOUS LES CARACTERES DEPASSANT LE NOMBRE MAXIMUM AUTORISE PAR CHAMP NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE ET NE FIGURERONT PAS SUR LA PEP.**

**INTITULE DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA GRENOBLE\_PR\_STA-CIMA\_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Professeur / Sciences et Techniques pour l'Architecture, Construction, Ingénierie et Maîtrise des Ambiances / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2024

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Région Rhône-Alpes Auvergne  
Département  
Isère (38)  
Adresse 60 av.  
Constantine  
38000 Grenoble

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

‡ 500 caractères au maximum, espaces compris

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela, elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture, labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte, en outre, un Réseau Scientifique Thématique : le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs, l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur, elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes.

## DESCRIPTIF DU SERVICE – *présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)*

### 1 500 caractères au maximum, espaces compris

L'ENSAG accueille 3 équipes de recherche, membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement & Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques : précédents et projet ; transitions et transformation ; territoires, construction sociale et matérialité ; établissements humains et milieux contraints ; habitats ; matériaux ; patrimoines.
- AAU\_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.
- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, dont l'activité porte sur l'analyse critique de l'architecture à travers la caractérisation de ses processus de conception et de fabrication, selon deux axes : analyse des processus de conception architecturale dans le contexte des discours et des théories qui les accompagnent, recontextualisation du projet d'architecture dans l'histoire des idées, des représentations et des techniques.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), et un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances ».

### DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)*

### 3 000 caractères au maximum, espaces compris

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine des ambiances architecturales et urbaines. L'enseignant(e) chercheur(e) devra contribuer à la consolidation et à la diversification des savoirs et savoir-faire en termes de culture technique et critique des ambiances en général et dans l'enseignement des ambiances pour la conception architecturale et urbaine en particulier.

Il/elle doit également contribuer au développement des pédagogies expérientielles que porte l'ENSAG, contribuer à la transition numérique et écologique de l'enseignement de l'architecture. Ce poste s'adresse à des profils d'enseignant.e.s chercheur.e.s capables de développer et de contribuer aux développements de méthodes pluridisciplinaires originales, à la croisée de l'architecture, des sciences humaines et sociales et des sciences pour l'ingénieur aux prismes des enjeux environnementaux, sociétaux et techniques d'aujourd'hui.

Il/elle participera aux enseignements de licence dont l'objectif général est d'initier les étudiant.e.s au travail avec et par les ambiances. Il conviendra d'envisager ces enseignements en les reliant aux exigences environnementales et aux évolutions architecturales et urbaines en travaillant avec les autres enseignants (du champ et au-delà), mais aussi de ne pas séparer les différentes dimensions et champs de connaissance de la maîtrise des ambiances qui sont propres à chacune des sous thématiques (thermique, lumière, acoustique, fluides). L'idée est en effet de mener à une appréhension synthétique de la question propre à informer le projet architectural.

Il/elle participera également à des enseignements de master - théoriques et pratiques – abordant la question des ambiances en architecture et plus largement dans la conception spatiale.

L'enseignant.e recruté.e devra manifester une posture et un recul réflexif sur les enjeux contemporains concernant la notion d'ambiance pour la discipline architecturale ainsi que sur les enjeux de la transition écologique dans le bâtiment et plus largement dans nos sociétés.

### CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)*

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

- 1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

#### Charges pédagogiques :

- En licence, l'enseignant(e)-chercheur(e) participera à la coordination des équipes pédagogiques et à l'organisation/intervention dans les enseignements englobant les diverses disciplines et approches liées aux ambiances architecturales et urbaines. Cela se fera spécifiquement lors du semestre 4 (mettant l'accent sur les ambiances) en étroite collaboration avec les ateliers de projet, ainsi que dans le cadre du S4AT (processus de conception, de la théorie au détail architectural : De la phénoménologie et des ambiances aux détails d'édifices majeurs contemporains), S4EA (thermique et bioclimatisme), tout en englobant des participations en semestre 2 (lumière naturelle) et semestre 3 (acoustique architecturale).
- En cycle master, l'enseignant(e) chercheur(e) pourrait être impliqué au sein d'un ou plusieurs parcours de master. Par ailleurs, il/elle devra proposer un ou des cours théoriques en relation avec les enjeux contemporains des ambiances et de leur maîtrise pour la conception architecturale et urbaine (à travers des options dites en choix intensif et des enseignements de séminaire). Il/elle sera impliqué dans l'encadrement des mémoires de master.

L'enseignant(e) chercheur(e) portera par ailleurs une réflexion sur la structuration du champ et apportera son expertise sur les modalités d'enseignement hybride et la pédagogie numérique.

#### Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

#### Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ STA CIMA au sein de l'établissement
- la participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG
- l'intégration de thème stratégique hceres ensag : transition socio-écologique, transition numérique, expérientiel, justice spatiale, existant, médiation) dans le champ ...
- l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- l'encadrement des rapports d'études, voire des Projets de Fin d'Études (PFE)
- la participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- l'implication dans les projets, instances et commissions de l'école
- le rayonnement de l'école à diverses échelles (partenariats académiques, avec les territoires et avec les milieux professionnels)

#### DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

##### 1 - Expériences et compétences souhaitées

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et de la pratique professionnelle
- Faire état d'une pensée du projet à différentes échelles et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG

- Disposer d'une culture ouverte du projet urbain et de territoire (culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de son histoire et de ses acteurs
- Disposer d'une connaissance sur les pratiques urbaines au sein d'autres pays
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements
- Attester d'une expérience solide de l'enseignement et de la recherche

## 2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant(e)-chercheur(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques d'une équipe scientifique de l'école. Il est souhaité qu'il/elle participe à l'animation de réseaux scientifiques habilités dont l'école est porteuse. Il/elle contribuera, avec ses collègues du même champ, mais aussi des autres champs, au renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier sur le sujet des démarches et processus de conception architecturale et urbaine.

L'enseignant(e)-chercheur(e) inscrira ses activités de recherche au sein de l'équipe CRESSON (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain) du laboratoire *Ambiances, Architectures, Urbanités*. Il est attendu qu'il/elle conforte les lignes d'horizon suivantes : EXPÉRIMENTER les ambiances par l'architecture et EXPRIMER les mondes perçus.

Il est attendu de l'enseignant(e)-chercheur(e) un investissement fort dans l'animation de la recherche en général et dans l'encadrement doctoral en particulier.

## 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- HDR

## 4 - Savoir-être :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

3 000 caractères au maximum, espaces compris

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ne pas modifier)

### Autres informations

*Postes ouverts à la mutation ou au détachement*

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

**Liste de pièces à fournir :**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA X (*à compléter par l'ENSA*).

**CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Lien du site</b>	<a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023</a>
<b>Personne à contacter</b>	(A compléter par l'ENSA si besoin)
<b>Autre personne à contacter</b>	(A compléter par l'ENSA si besoin)
<b>Adresses électroniques uniquement</b>	